

LE GUIDE DE LA RENTRÉE

2025/2026



DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est dématérialisé pour :

- > la **Restauration scolaire**,
- > l'**Accueil périscolaire**,
- > l'**ALSH**

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER
EN LIGNE SUR
**L'ESPACE FAMILLE ENTRE
LE 10/06 & LE 01/08/2025**



COORDONNÉES & PERMANENCES

ÉLUE RÉFÉRENTE

Marie-Christine ROUX

Adjointe à l'Éducation et aux solidarités

Pour tout rendez-vous, merci de contacter :

SERVICE ÉDUCATION

education@mairie30380.fr

04 66 60 74 04

PÔLE VIE SCOLAIRE

vie.scolaire@mairie30380.fr

> RESPONSABLE :

Carole Soriano

04 66 60 80 77 / 06 70 27 89 89

> RESPONSABLE ADJOINTE :

Justine Blanc

04 66 60 80 77 / 07 86 00 68 79

TEMPS PÉRISCOLAIRES

> JOLIOT CURIE :

periscolaire.joliot@mairie30380.fr

Anne MARSAN

04 66 60 81 94 / 07 82 09 71 12

> MARNIGNAC :

periscolaire.marnignac@mairie30380.fr

Aurélie Troadec

04 66 83 21 81 / 07 83 87 60 40

ACCUEIL DE LOISIRS LES FRIPOUILLES

accueil.loisirs@mairie30380.fr

04 66 25 60 43 / 06 23 17 07 89

> Permanence à l'accueil de loisirs

(uniquement en période scolaire)

les mardis et jeudis de 14h à 17h

sur rendez-vous téléphonique

Chers parents,

Le moment tant attendu est enfin arrivé !
Les portes de l'école se referment pour laisser place à la joie,
à la découverte et au repos bien mérité.

Nous vous souhaitons à tous de merveilleuses vacances
d'été, remplies de rires, de soleil, d'aventures
et de moments précieux en famille et entre amis.
Profitez de chaque instant pour vous ressourcer,
explorer de nouveaux horizons
et créer des souvenirs inoubliables.

Afin que vous puissiez profiter de vos vacances
en toute sérénité, nous vous remettons ce guide
dans lequel vous trouverez tous les renseignements utiles
pour préparer une rentrée sereine et apaisée
en Septembre prochain.

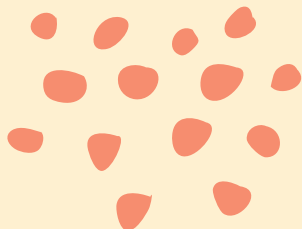
Que cette pause estivale vous apporte détente et bonheur.
Nous avons hâte de vous retrouver en pleine forme
et avec le sourire à la rentrée de septembre !
Nous espérons que cette rentrée sera synonyme
de motivation, de curiosité et de réussite
pour chacun de nos élèves.
La municipalité est prête à vous accompagner
avec enthousiasme tout au long de cette année
et à aider chacun de nos petits saint-christolens
dans son parcours de futur citoyen.

Bel été à tous !

Le maire,
Jean-Charles BÉNÉZET



**L'adjointe à l'Éducation
et aux Solidarités,**
Marie-Christine ROUX



SOMMAIRE

- > DOSSIER D'INSCRIPTION **2**
- > COORDONNÉES & PERMANENCES

- 3** > LE MOT DU MAIRE & DE L'ADJOINTE À L'ÉDUCATION

- > ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- > INSCRIPTIONS SCOLAIRES **4**

- > HORAIRES
- 5** > VACANCES SCOLAIRES
- > MODALITÉS DE FACTURATION & PAIEMENT

- 6** > ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

- 8** > ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

- > ESPACE FAMILLE **10**

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE



GROUPE SCOLAIRE JOLIOT-CURIE

165 avenue du Château

30380 Saint-Christol-lez-Alès

> École maternelle : 04 66 60 74 63

Contact : ce.0300699x@ac-montpellier.fr

> École élémentaire : 04 66 60 73 91

Contact : ce.0301197n@ac-montpellier.fr

A.P.E. Groupe Scolaire Joliot-Curie

Mail : apejoliotcurie@gmail.com

Facebook : APE Joliot Curie

ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE

SAINT-CHRISTOPHE

235 chemin de la Croix

30380 Saint Christol lez Alès

04 66 60 74 14

ecole.saint.christophe@orange.fr

A.P.E.L. St Christophe

Mail : apel.saintchristophe.30@gmail.com

CFA & ÉCOLE CÉVENOLE

ZAC de la Pyramide - 296 Av. Jean Moulin

30380 Saint-Christol-lez-Alès - 04 26 07 81 21

administration@ecole-cevenole.com



GROUPE SCOLAIRE MARIGNAC

1136 ancien chemin de Sommières

30380 Saint-Christol-lez-Alès

> École maternelle : 04 66 60 85 55

Contact : ce.0301477t@ac-montpellier.fr

> École élémentaire : 04 66 60 84 03

Contact : ce.0300700y@ac-montpellier.fr

A.P.E. Groupe Scolaire Marignac

Mail : apemarignac@gmail.com

Facebook : APE Marignac

COLLÈGE DE SECTEUR

DENIS DIDEROT

3 avenue Jean-Baptiste Dumas

30100 Alès - 04 66 54 20 55

www.clg-diderot-ales.ac-montpellier.fr

LYCÉE JACQUES PRÉVERT

1 place Lucie Aubrac

30380 Saint Christol lez Alès

04 66 60 08 50 - www.lyceeprevert.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ÉCOLE MATERNELLE

Dès octobre 2025 : inscription des **enfants nés en 2023** auprès du service éducation de la mairie pour la rentrée scolaire 2026/2027. Pièces à fournir :

- > **livret de famille actualisé**,
- > **justificatif de domicile** de moins de 3 mois,
- > copie du **carnet de vaccination** ou d'un certificat de vaccination établi par un médecin.

OBLIGATION SCOLAIRE À 3 ANS

Votre enfant fera sa première rentrée à l'école maternelle en septembre prochain ? Inscrivez-le dès maintenant !

Pour les enfants qui ont ou auront 3 ans durant l'année 2025 (nés en 2022). Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle pour la rentrée 2025, ne tardez pas à **effectuer les démarches**. Renseignez-vous auprès du **service éducation de la mairie** dès que possible afin de connaître les **modalités d'inscription**.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Juin 2025 : les directrices et les directeurs informent les familles des dates d'inscription pour le passage de grande section (GS) au cours préparatoire (CP).

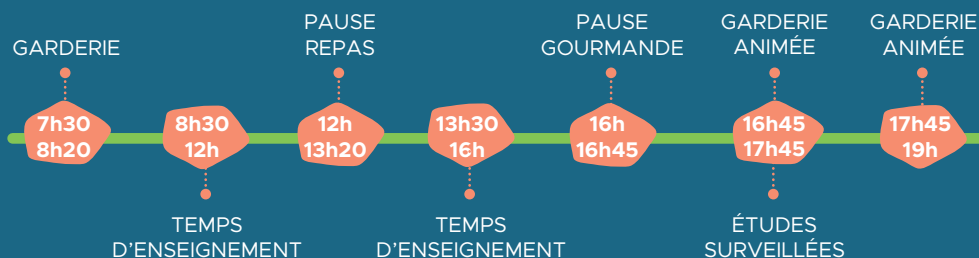


NOUVEAUX ARRIVANTS

Une inscription administrative est nécessaire :

se rapprocher du service éducation de la mairie.

HORAIRES DES ÉCOLES



VACANCES SCOLAIRES

					
RENTRÉE	TOUSSAINT	NOËL	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ
01/09/25	18/10/25 au 02/11/25	20/12/25 au 04/01/26	21/02/26 au 08/03/26	18/04/26 au 03/05/26	04/07/26
PONT DE L'ASCENSION 14 au 17/05/26					

MODALITÉS DE FACTURATION & DE PAIEMENT

Les factures sont établies à **terme échu**. Elles sont disponibles sur l'**espace famille** et sont **envoyées par mail** au représentant légal. Leur règlement s'effectue via l'espace famille par **paiement en ligne**. Toutefois, le paiement est possible

POUR LA RESTAURATION

SCOLAIRE > chèque ou espèces en mairie

POUR LA GARDERIE

& L'ÉTUDE SURVEILLÉE

> chèque ou CESU en mairie
> chèque, espèces ou CESU auprès de la responsable de l'accueil périscolaire de l'école.

POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

> chèque ou espèces à l'accueil de loisirs

À noter : **en cas de déménagement**, vous devez vous **acquitter des sommes dues** sur l'espace famille ou auprès du service éducation de la mairie. Toute facture antérieure à l'année scolaire écoulée doit être

soldée avant toute nouvelle inscription !

Toute **facture impayée** sera transmise au **Trésor Public** pour **recouvrement**. Les **tarifs 2025-2026** seront disponibles sur le site de la commune dès le début des inscriptions : www.saintchristollezales.fr

En cas d'absence de votre enfant, merci de la justifier en déposant un **justificatif d'absence** sur votre Espace Famille pour la partie périscolaire et auprès de l'école pour la partie scolaire. En l'absence de justificatif, toute réservation sera dûe.

AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les familles domiciliées sur la commune, dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 700€, peuvent bénéficier de l'aide à la rentrée scolaire pour les enfants inscrits en maternelle. Renseignements auprès du CCAS au 04 66 60 69 01 à partir du 01/09/2025 et jusqu'au 10/10/2025.



RESTAURANT SCOLAIRE

L'équipe du **service de la restauration scolaire** confectionne tous les jours les repas de vos enfants. Elle propose des **repas traditionnels**, des **repas végétariens**, un **repas bio** par semaine et un **repas à thème** par mois. Un repas végétarien en alternative aux repas traditionnels est proposé tous les jours à vos enfants.

Une **commission repas** a lieu chaque début du mois le jeudi après-midi, de 14h à 16h, en mairie. Cette rencontre permet de réaliser un **bilan des repas du mois précédent** et de discuter l'élaboration des menus du mois suivant proposés par une **diététicienne**. Ces commissions sont ouvertes aux familles. Les parents désireux d'y participer peuvent contacter la vie scolaire par mail ou par téléphone. **Les menus sont téléchargeables sur le site internet de la commune.** La date des commissions figure sur les menus.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

La ville de Saint-Christol-lez-Alès donne la possibilité aux enfants, souffrant d'allergies alimentaires ou de problèmes de santé, de déjeuner dans les restaurants scolaires.

Compte tenu des risques encourus, l'accueil de ces enfants est subordonné au respect de règles strictes, définies dans le **projet d'accueil individualisé (P.A.I.) co-signé par la famille, le médecin scolaire, le directeur de l'école et le maire.** Cette démarche doit être engagée par les familles auprès du directeur (trice).



La municipalité s'est à nouveau engagée auprès de l'organisme **"UN PLUS BIO"**.



Cet organisme propose un **accompagnement de l'équipe de cuisine**, des **idées de repas**. Son action tend à **rendre le bio accessible à tous**, dans un **souci d'agir sur la santé et de protéger l'environnement.**



GARDERIE

Les enfants peuvent fréquenter la **garderie** de façon **régulière** ou **occasionnelle**. L'encadrement et l'animation sont assurés par du personnel formé.

- > Garderie du **matin : 7h30 à 8h20.**
- > Garderie du **soir : 16h à 19h.**

La **pause gourmande** est proposée aux enfants entre **16h et 16h45**. Elle est **offerte par la collectivité**. **Les deux garderies sont payantes et sur inscription obligatoire préalable.**





ÉTUDES SURVEILLÉES

La municipalité reconduit ces **temps d'aide aux devoirs** en préambule aux temps de garderie entre **16h45 et 17h45**.

INSCRIPTION ET RÉSERVATION

Il est nécessaire de **se connecter à son espace famille pour pouvoir pré-inscrire votre enfant au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs sans hébergement**. Une **aide à la démarche** est pour cela disponible en **pages 10 et 11** de ce guide. Il vous suffit de renseigner les différentes rubriques proposées et de joindre les justificatifs demandés sous une forme dématérialisée.

Attention : Il est obligatoire de vous inscrire entre le 10 juin 2025 et le 01 août 2025, pour que votre dossier puisse être vérifié et validé par le Pôle Vie Scolaire !

Grâce à la **rubrique "réservation"** vous pourrez opter pour :

- > Une **inscription sous la forme d'un abonnement** lorsque vous souhaitez que votre enfant soit accueilli de manière régulière sur la semaine,
- > Une **inscription sous la forme occasionnelle** lorsque vous souhaitez que votre enfant soit accueilli **ponctuellement en cochant les cases des jours choisis** au plus tard, le lundi soir de la semaine précédente.

LISTE DES PIÈCES

DÉMATÉRIALISÉES À FOURNIR

Pièces obligatoires :

- > **Livret de famille** ou **acte de naissance** avec filiation complète de moins de 3 mois,
- > **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité ou de téléphone)
- > **Attestation d'assurance en responsabilité extrascolaire** nominative de l'enfant couvrant la période du 01/09/2025 au 31/08/2026
- > **Certificat de vaccination** signé par un médecin ou copie des pages vaccination du carnet de santé mentionnant le nom et le prénom de l'enfant
- > Pour les parents séparés : contacter la vie scolaire pour mettre en place l'inscription selon le mode de garde.
- > Pour les enfants faisant l'objet d'un **projet d'accueil individualisé (PAI)** : les informations concernant les adaptations à prendre en compte pour l'accueil de votre enfant.

A NOTER

Les **inscriptions, désinscriptions et modifications** se font **uniquement sur l'Espace Famille**.

Il est très important de vous munir de l'ensemble des pièces justificatives dématérialisées, afin de pouvoir réaliser votre inscription. Les pièces et les dossiers sont valables uniquement pour l'année scolaire en cours. **Sans dossier périscolaire, aucun enfant ne sera accepté aux accueils périscolaires.**



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Notre accueil de loisirs s'inscrit dans une **démarche environnementale**. Il est **reconnu Écocentre par la Fédération nationale des Francas** et oeuvre en ce sens au **développement des pratiques éco-citoyennes** auprès des enfants. Il est également identifié comme **refuge LPO** par la Ligue de Protection des Oiseaux et sensibilise, dans cette optique, à la **protection de la biodiversité**.

Nous travaillons également en **partenariat avec le Relais Loisirs Handicap 30** sur des questions d'**inclusion** et d'**accès aux loisirs**. Ainsi, afin d'adapter au mieux l'accueil, les familles dont les enfants ont des besoins spécifiques sont invitées à contacter la direction du centre de loisirs et à se rapprocher de notre partenaire au 04 66 26 54 89.

La **facturation** et le **paiement** sont **accessibles sur l'Espace Famille**. Un **règlement en chèque ou espèces** est possible à l'accueil de loisirs ou par télépaiement sur l'Espace Famille.

ACCUEIL DU PUBLIC POUR INFORMATIONS & RÈGLEMENTS

> **PERMANENCE À L'ACCUEIL DE LOISIRS** : en période scolaire, mardi et jeudi de 14h à 17h sur rdv téléphonique.

L'inscription se fait via l'espace famille de la commune. Le règlement intérieur doit être signé par le représentant légal.

SANS DOSSIER COMPLET, AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE.

AIDE AUX TEMPS LIBRES

L'ATL est notifiée par les responsables légaux lors de l'inscription. **Avant le 31/01**, il vous sera demandé de fournir ce document pour l'année en cours. Celui-ci peut être actualisé en cours d'année, sur demande du responsable légal, mais ne peut être rétroactif. **Le montant de l'ATL est automatiquement déduit de la facture.**

PLANNING JOURNÉE



MERCREDIS & PETITES VACANCES SCOLAIRES

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs est : **journée avec repas** ou **1/2 journée sans repas**. Information : durant chaque cycle, hors vacances scolaires, l'accueil de loisirs organise une **sortie à la journée**.



VACANCES D'ÉTÉ

Réservations, modifications ou désinscriptions sur l'Espace Famille, **EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES.**



> LES ESSENTIELS DES FRIPOUILLES

Toutes les pièces doivent être marquées au nom de l'enfant.

- gourde,
- crème solaire,
- serviette,
- rechange,
- casquette,
- sac à dos.



ECHÉANCIER DES RÉSERVATIONS

PÉRIODES D'OUVERTURE DE L'ALSH	PÉRIODES DE RÉSERVATION MODIFICATION ET/OU DÉSINSCRIPTION
LES MERCREDIS du 03/09 au 15/10/25 (sortie le 24/09/25 inscription à la journée)	Du 21/07 à 10h au 01/08/25 à 18h
VACANCES D'AUTOMNE	
Du 20 au 31/10/25 : sortie les mercredis	Du 25/08 à 10h au 12/09/25 à 18h
LES MERCREDIS du 05/11 au 17/12/25 (sortie le 26/11/25 inscription à la journée)	Du 08/09 à 10h au 26/09/25 à 18 h
VACANCES DE FIN D'ANNÉE	
Du 22/12 au 02/01/2026	Du 13/10 à 10h au 31/10 à 18h
LES MERCREDIS du 07/01 au 18/02/26 (sortie le 28/01/26 inscription à la journée)	Du 03/11 à 10h au 21/11/2025 à 18h
VACANCES D'HIVER	
Du 23/02 au 06/03/26 (sortie les mercredis)	15/12/25 à 10h au 09/01/26 à 18h
LES MERCREDIS du 11/03 au 15/04/26 (sortie le 25/03/25 inscription à la journée)	Du 05/01 à 10h au 23/01/26 à 18h
VACANCES DE PRINTEMPS	
Du 20/04 au 30/04/26 (sortie les mercredis)	Du 09/02 à 10h au 06/03/26 à 18h
LES MERCREDIS du 06/05 au 01/07/26 (sortie le 24/06/26 inscription à la journée)	Du 02/03 à 10h au 20/03/26 à 18h
VACANCES D'ÉTÉ	
Du 06/07 au 31/08/26 (sortie les mercredis). Piscine : mardis (pour les - de 6 ans) & jeudis (pour les + de 6 ans)	Du 04/05 à 10h au 05/06/25 à 18h

Pour toute question, merci de nous contacter directement (par téléphone ou mail) et non le service périscolaire de la Mairie :
491 Chemin de Rouret - 30380 Saint-Christol-Lez-Alès
accueil.loisirs@mairie30380.fr
04 66 25 60 43 / 06 23 17 07 89

NB : L'ALSH est fermé les jours fériés.
Rappel : conformément au règlement intérieur, une fois la période de réservation clôturée, toute réservation vaut facturation.

ESPACE FAMILLE

La commune de Saint-Christol-lez-Alès possède son propre **Espace Famille** dans lequel vous avez **accès à votre espace personnel**.

Cet espace dédié, permet l'**inscription de votre enfant** ainsi qu'un **accès permanent à toutes les formalités concernant les activités périscolaires et extrascolaires** :

- > **Inscriptions** (ouverture des droits aux différents services)
- > Suite à la validation de votre dossier d'inscription, un mail vous sera envoyé afin que vous puissiez accéder à vos **réservations**
- > **Réservations et modifications** (restauration scolaire, garderie, accueil de loisirs)
- > **Paiement en ligne** de toutes les activités réalisées
- > **Signaler une absence**
- > **Modifier vos réservations**
- > Consulter l'historique de vos **factures**

Vérifier les informations inscrites dans l'onglet information santé.

Afin de pouvoir procéder à votre inscription, l'ensemble des factures doit être réglé.

**DÉPOSEZ
VOTRE DOSSIER
EN LIGNE**

entre le **10/06** & le **01/08/25**



En cas d'impossibilité informatique, une **aide** pourra être proposée en mairie, uniquement **sur rendez-vous au 04 66 60 74 04**.

> Réfèrent technique
Espace Famille / Concerto :
vie.scolaire@mairie30380.fr

- 1** Connexion
- 2** Permet de **retrouver son mot de passe** ou d'en **recréer un nouveau**
- 3** **Création de votre Espace personnel** en 7 étapes. Remplir l'ensemble des demandes indiquées
- 4** **Je déclare ma famille** et mon entourage proche
- 5** J'indique le **co-représentant**
- 6** Je crée **une fiche par enfant**
- 7** Je nomme les **personnes susceptibles de venir chercher les enfants** ou d'être **appelées en cas d'urgence** (autre que les co-représentants légaux)
- 8** Je m'acquitte de toutes mes **factures** sous peine de ne plus pouvoir inscrire mon enfant aux différents services périscolaires et extrascolaires.
- 9** Je dépose mes **pièces justificatives** dans mon **espace privé** auquel la municipalité n'a pas accès.
- 10** J'inscris mon (mes) enfant(s) aux **activités souhaitées** (garderie, restauration, les mercredis, les vacances...). Cette inscription vaut ouverture des droits pour l'année scolaire.
- 11** Je réserve les **services périscolaires et extrascolaires** dont mon enfant à besoin après avoir procédé à l'inscription en ligne.
- 12** J'indique tous les éléments "santé" pour mon enfant.
- 13** Je gère les **autorisations** concernant mon enfant (baignade, photos, etc...). J'indique qui a le droit de venir chercher mon enfant.
!/ \ La personne doit être renseignée dans les contacts de la famille.

Mon espace perso

Identifiant

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe. **2**

Connexion **1**

Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la mairie.

Créer mon espace **3**

Mon espace

Laurent MARTIN
 5 RUE JOLIOT CURIE
 30380 SAINT-CHRISTOL-LES-ALES
 06 06 06 06 06
 email@gmail.com

Profil Identifiants Entourage **4**

Co-représentant

5

Michèle

Membres foyer

6

Léa

Contacts **7**

Amandine RICHARD **Alexandre MARTIN** **Jean-Michel RICHARD**

Une fois connecté(e) à mon **espace personnel**, je clique sur les différentes rubriques pour renseigner toutes les informations concernant les enfants.

Mon tableau de bord

Dernières demandes **8**

Mes factures **9**

Pièces justificatives

Coordonnées

Edition de documents

Ma famille

11 Réservations

10 Inscriptions

12 Signaler une absence

13 Informations santé

Gérer les autorisations

Lorsque l'ensemble des informations sera renseigné et validé

(par les services de la Mairie), vous pourrez réserver les services périscolaires (restauration, garderie et études surveillées).

POUR LES INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

des périodes de réservation sont établies dans le planning figurant en p9 de ce guide.

TON ABONNEMENT SCOLAIRE+

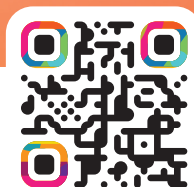
2025/2026



+ SIMPLE
+ RAPIDE
sur alesy.fr

Prends ou renouvelle ton abonnement →

- **REMP LIS** ta demande en ligne, sur alesy.fr
- **TÉLÉCHARGE** tes pièces justificatives
- **CHOISIS** ton mode de paiement (en ligne ou en agence)
Nos équipes te contacteront lorsque ta carte sera prête !



contact@alesy.fr / 04.66.52.31.31
f @Alesy



Syndicat Mixte
Transport
du Bassin d'Alès

ALES'Y
À CHACUN SA MOBILITÉ